

Paris, le mardi 17 avril 2012

UNE PREMIÈRE HISTORIQUE POUR LE TRIAL ÉLECTRIQUE

Afin de promouvoir et favoriser le développement de la moto électrique, notamment en Trial, la Fédération Française de Motocyclisme a décidé de collaborer avec la société Electric Motion.

Fort de ce soutien, il a été décidé que la EM 5.7, moto créée par Electric Motion, serait engagée sur le Championnat de France de Trial Sénior 2 afin de tester et comparer ses performances face à des machines thermiques.

N'ayant pu participer à l'ouverture du Championnat de France, le 18 mars à Tanneron, la EM 5.7 a concouru lors de la seconde épreuve à Loc-Eguiner Ploudiry.

Avec Bastien HIEYTE au guidon, la moto d'Electric Motion a étonné son monde. Après une première manche de découverte, Bastien HIEYTE a pu mieux jauger le potentiel de sa moto électrique et a terminé sur le podium de la seconde manche !

Avec cette 3^{ème} place obtenue lors de sa première participation à ce niveau de compétition, la EM 5.7 prouve qu'elle n'a rien à envier aux motos thermiques et que les motos électrique ont un avenir dans le sport moto.

L'Electric Motion va participer à l'ensemble des épreuves restantes du Championnat de France de Trial avec pour objectif de confirmer ces résultats prometteurs.



La EM 5.7 en pleine action

Le Service Communication